ECONOMIC COMMUNITY
OF WEST AFRICAN
STATES

COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST

1ERE RÉUNION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DU DROIT D'AUTEUR

OUAGADOUGOU, BURKINA FASO,
4 - 6 MAI 2010

RAPPORT FINAL

Commission, Développement Humain et Genre
Direction, Education, Culture, Science et Technologie
Ouagadougou, Burkina Faso_Mai 2010

I. INTRODUCTION

1. Suite à la création à Abuja, le 21 novembre 2009 de l'Observatoire Régional du Droit d'Auteur, par la soixante-troisième session ordinaire du Conseil des Ministres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les membres dudit observatoire ont tenu leur première réunion. à Ouagadougou au Burkina Faso, notamment à la salle de conférence du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA), du mardi 04 au jeudi 06 mai 2010.

2. les Etats Membres suivants ont participé à cette réunion:

- La République du Bénin
- Le Burkina Faso
- La République du Mali
- La République du Niger et,
- La République fédérale du Nigéria

3. La réunion a également connu la participation de la Présidente du Réseau Régional des Bureaux de Droits d'auteur; le représentant du Président de la Commission de la CEDEAO et le personnel du Département de la CEDEAO chargé de la Culture, de l'Éducation, de la Science et de la Technologie ainsi que des représentants de certaines associations du Droit d'Auteur.

4. La liste détaillée des participants est jointe en annexe.

II. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

5. Quatre interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture.

5.1 Prenant la parole en premier, le Directeur général du Bureau Burkinabé du droit d'Auteur (BBDA), M. Ouattara Balamine, également Président de l'Observatoire, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et au Burkina Faso. Il a exprimé sa gratitude pour l'opportunité offerte au Burkina Faso d'organiser cette réunion et a souligné la pertinence grandissante du droit d'auteur comme outil indispensable de développement, d'où la décision de la Conférence des Ministres de la Culture de la CEDEAO de mettre en place l'Observatoire comme mesure visant une meilleure protection du droit d'auteur.

Comme il l'a par ailleurs observé, l'Observatoire jouera un rôle consultatif auprès de la CEDEAO et des gestionnaires des bureaux de droit d'auteur de la région en matière de protection du droit d'auteur. Pour finir, il a exprimé sa reconnaissance à l'endroit du Réseau des Bureaux de Droit d'auteur pour l'avoir choisi pour présider l'Observatoire et a donné à la réunion, l'assurance de son engagement à assurer la réalisation du mandat de l'Observatoire.

5.2 Dans son intervention, la Présidente du Réseau des Bureaux de Droit d'Auteur, Mme Siby N'Deye Abibatou Youm, a rappelé que la réunion constitue l'aboutissement des efforts entrepris depuis la création du Réseau en décembre 2003 à Ouagadougou.

A l'occasion de la réunion de Dakar, les Directeurs des Bureaux de Droit d'Auteur ont adopté un plan d'action dont la mise œuvre a été confié à un Comité ad hoc devenu l'Observatoire régional du droit d'auteur. Les résultats de la réunion de Dakar examinés par les experts en prélude à la réunion des Ministres de la culture ont été présentés par

la suite au Conseil des Ministres de la CEDEAO qui, par Règlement C/REG.16/11/2009 du 21 novembre 2009 a créé l'Observatoire. Elle a par ailleurs noté que la décision de mettre en place l'Observatoire du droit d'auteur vise une meilleure protection du droit d'auteur pour sa contribution à la croissance économique des États.

Elle a lancé un appel à tous afin que soit assuré le succès de l'initiative compte tenu des fortes attentes des parties prenantes du secteur du droit d'auteur, a salué le Burkina Faso pour avoir accepté d'abriter la première réunion de l'Observatoire et a encouragé les participants à proposer un plan d'action à même de faire jouer pleinement à la culture, son rôle de développement économique de la région. Elle a, pour finir, tenu à remercier également la Commission de la CEDEAO pour l'avoir invitée à la réunion.

5.3 Professeur Abdoulaye Maga, Directeur Éducation, Culture, Science et Technologie de la Commission de la CEDEAO, représentant le Président de la Commission, a, dans son intervention, remercié le Gouvernement du Burkina Faso pour l'organisation de la réunion à Ouagadougou. Il a demandé au Secrétaire Général du Ministère de la Culture et de la Communication du Burkina Faso, représentant le Ministre, de transmettre la gratitude de la CEDEAO au Gouvernement du Burkina Faso pour l'appui qu'il a toujours apporté à la CEDEAO. Il a également remercié la présidente du Réseau ouest africain des Bureaux de droits d'auteur pour avoir accepté de participer et de prendre part au programme. Il a exprimé ses remerciements au Directeur Général du Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur pour l'excellente organisation de la réunion et l'accueil chaleureux réservé aux participants.

Il a affirmé que le but de la réunion était de permettre aux participants de proposer des recommandations sur les Termes de Référence et les programmes de l'Observatoire du Droit d'auteur et également de renforcer le Réseau Ouest Africain du Droit d'Auteur de l'Afrique de l'Ouest.

Il a, en outre, souligné que la mise en place de l'Observatoire du Droit d'auteur était importante en raison de la nécessité d'exploiter les potentialités culturelles de la région et également d'apporter un appui aux créateurs d'œuvres de l'esprit dont les œuvres donnent une image positive de la région. Il a souhaité aux participants plein succès dans leurs travaux.

5.4 Procédant à l'ouverture officielle des travaux, le Secrétaire Général du Ministère de la Culture et de la Communication du Burkina Faso, représentant le Ministre, a, d'entrée, exprimé sa reconnaissance à l'endroit de la CEDEAO pour avoir choisi le Burkina Faso pour la réunion. Il a affirmé que l'acceptation par le Gouvernement du Burkina Faso d'abriter cette réunion est une façon de démontrer l'importance qu'il accorde à la protection du droit d'auteur. Il a salué le Réseau des Bureaux de droits d'auteurs pour ses efforts visant à promouvoir la protection des droits d'auteurs dans la région. Il a également salué la décision du Conseil des Ministres de créer l'Observatoire des Droits d'auteur, décision basée sur la nécessité d'obtenir la participation de l'ensemble des États à la lutte pour la protection des biens culturels.

Il a annoncé que dans le cadre de sa résolution à combattre le piratage, le Gouvernement du Burkina Faso a adopté un plan d'action triennal. Il a émis le vœu que la réunion de l'Observatoire fasse de bonnes propositions pour la protection des droits d'auteur et la lutte contre le piratage dans la sous région. C'est sur ces mots que le Secrétaire Général a déclaré la réunion ouverte et a souhaité aux participants des travaux fructueux.

III. ÉLECTION DU BUREAU

6. Il a été procédé à la mise place du bureau devant conduire les travaux. Ce bureau se présente comme suit:

- Burkina Faso (Président)
- Nigéria (rapporteur)
- Bénin (rapporteur)

IV. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

7. L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité, tandis que le programme de travail a été adopté sous réserve de modifications lors du déroulement des travaux afin de tenir compte d'éventuelles exigences.

i. Cérémonie d'ouverture.
ii. Election du Bureau.
iii. Adoption de l'Ordre du Jour et du Programme de Travail.
iv. Examen du Mémorandum de la Commission de la CEDEAO
v. Examen des termes de référence et du programme de travail de l'Observatoire régional du Droit d'auteur.
vi. Propositions relatives à l'hologramme de la CEDEAO
vii. Programme d'activités pour la célébration de la journée CEDEAO pour la lutte contre la fraude et la piraterie.
viii. Divers.
ix. Adoption du rapport
x. Cérémonie de clôture.

V. RESULTATS DES TRAVAUX

a. Examen du Mémorandum de la Commission de la CEDEAO

8. Il a été présenté par Monsieur GUEYE qui, après avoir rappelé les recommandations issues de la rencontre de Dakar d'avril 2009, a dégagé les objectifs assignés à l'Observatoire, ceux de la réunion de Ouagadougou, les résultats attendus avant de finir par les indicateurs de succès.

Suite au mémorandum, la réunion a félicité la Commission de la CEDEAO pour son engagement à mettre en œuvre les programmes et les décisions prises par les Autorités de la CEDEAO en vue d'améliorer la vie des citoyens de la Communauté notamment par la protection du droit d'auteur et la promotion des industries culturelles..

b. Examen des termes de référence et du programme de travail de l'Observatoire

9. M. Mamadou Gueye, Chargé du Programme Culture de la Commission de la CEDEAO a rappelé que la création de l'Observatoire fait suite aux recommandations de la réunion du Réseau des Bureaux des Droits d'auteur de l'Afrique de l'Ouest à Dakar en avril 2009. Il a en outre rappelé que les recommandations du Réseau ont été présentées à la Conférence des Ministres de la Culture ultérieurement au cours de l'année et par la suite approuvées par le Conseil des Ministres. Il a en outre rappelé les missions de l'Observatoire à savoir :

- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des décisions et des recommandations de la CEDEAO dans le domaine de la protection du droit d'auteur et des droits voisins;

- la coordination de la lutte contre la fraude et le piratage des œuvres d'art en vue de réduire les obstacles au développement des industries culturelles;

- la contribution au renforcement du Réseau des Bureaux de Droit d'auteur de l'Afrique de l'Ouest;

- l'assistance dans l'harmonisation des lois des États membres; mise en œuvre des Recommandations de la Conférence des Ministres de la Culture de la CEDEAO, en particulier la création de l'hologramme de la CEDEAO;

- la contribution aux efforts visant à réduire l'incidence du piratage et de la fraude au sein de la CEDEAO.

M. Gueye a invité les participants à faire d'autres suggestions qui aideront la réunion à parvenir à des Termes de Référence Spécifiques.

10. Le Président a encouragé les membres à prendre en compte aussi bien les objectifs que les missions de l'Observatoire dans l'adoption des Termes de Référence et à élargir certains d'entre eux afin de tenir compte des questions qui n'avaient pas été clairement reflétées dans les objectifs. Il a suggéré l'adoption de termes de référence de portée générale qui seront suffisamment vastes pour inclure les questions de Protection du droit d'auteur, du Développement des industries culturelles et de la Promotion du droit d'auteur.

Au cours de l'examen du programme de travail de l'Observatoire, la réunion a identifié cinq grands domaines d'activités à partir desquels des programmes spécifiques peuvent être adoptés. Les domaines identifiés sont les suivants:

i. Mise en place d'un environnement juridique adéquat dans les Etats membres ;
ii. Développement et renforcement de la Gestion Collective;
iii. Développement des industries culturelles;
iv. Lutte contre le piratage; et
v. Promotion culturelle.

Diverses activités et programmes ont été identifiés dans le cadre des cinq grands domaines. La réunion a également adopté une période de cinq ans pour l'exécution des programmes proposés couvrant la période 2010 - 2014. (Les détails du calendrier du programme sont présentés à l'Annexe II du présent rapport).

En ce qui concerne l'adoption de l'hologramme communautaire, l'observatoire s'est engagé à soumettre une proposition détaillée à la Commission de la CEDEAO avant décembre 2010 en raison de la complexité de certaines questions liées à la production, à la distribution d'un hologramme régional fiable.

c. **Organisation et activités de l'Observatoire**

11. Pour un bon fonctionnement de l'Observatoire, le bureau est ainsi composé :

Président : Balamine OUATTARA, Directeur Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur
Rapporteurs : - Thierry Arsène CODO, Directeur Bureau Béninois du Droit d'Auteur
- Michael AKPAN Okon, Assistant au Directeur Régulation, Nigerian Copyright Commission.

Les participants ont également, à l'occasion, fixé le mandat du bureau à cinq (5) ans non renouvelables. Le début de ce mandat est fixé au 21 novembre 2009, date de création de l'Observatoire. Enfin, il a été décidé que l'Observatoire tiendra au moins une (1) réunion ordinaire par an. Les participants ont par ailleurs recommandé l'octroi par la CEDEAO, d'une subvention annuelle à l'Observatoire afin d'assurer les charges liées à son fonctionnement. A cet effet, l'Observatoire doit adresser ses propositions concrètes avec un argumentaire à la Commission de la CEDEAO avant la fin du mois de mai 2010.

Enfin, il a été retenu que l'Observatoire produise à l'attention de la CEDEAO, au moins deux (2) rapports annuellement.

La prochaine réunion de l'Observatoire aura lieu au Bénin courant Mars 2011.

d. **Journée de lutte contre le piratage et la fraude au sein de la CEDEAO**

12. Les participants ont exprimé des préoccupations par rapport à l'intitulé actuel de la Journée de la CEDEAO et ont suggéré l'amendement du titre afin de le rendre plus général. Ainsi, après amendement, il a été retenu : **"JOURNÉE CEDEAO DU DROIT D'AUTEUR & DES DROITS VOISINS".**

Le 28 mai date anniversaire de la CEDEAO a été proposée "Journée CEDEAO du droit d'auteur et des droits voisins". La Commission de la CEDEAO devra informer les États membres pour la célébration de la journée.

VI. DIVERS

13. En marge des travaux de la réunion, les participants ont eu droit à une communication présentée par monsieur CISSE, Directeur commercial de la société ivoirienne "Ivoire Carte System" (ICS) sur les avantages de l'hologramme communautaire conçu par ladite société et qui n'attend que d'être validé pour une mise en exploitation.

14. Le président a attiré l'attention sur l'Article 5 du Règlement portant création de l'Observatoire et qui stipulait que le Président de la Commission de la CEDEAO prendra un acte relatif au fonctionnement de l'Observatoire. Le président a demandé aux représentants de la Commission de la CEDEAO d'assister l'Observatoire afin qu'il puisse proposer un projet de "règlement d'application" au Président de la Commission de la CEDEAO.

VII. ADOPTION DU RAPPORT

15. Le rapport a été adopté à l'unanimité

VIII. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

16. Le Président de la réunion a remercié les participants pour leurs contributions qui ont enrichi les débats et pour leurs recommandations pertinentes qui seront transmises au Comité technique d'experts. Il a remercié le gouvernement et le peuple du Faso, les partenaires stratégiques, les artistes et plus particulièrement le Réseau Ouest africain des bureaux des droits d'auteurs pour avoir fait preuve d'unité dans le combat qu'ils mènent contre le piratage et dans les efforts qu'ils déploient pour faire avancer la région. En outre, le Président a annoncé que les experts de la culture se réuniront au mois de juillet à Bamako pour examiner, entre autres, les questions qui ont été évoquées au cours de cette réunion

17. Dans son allocution de clôture, le Directeur de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie a remercié les participants pour leurs contributions positives aux travaux de la réunion. Il a indiqué que tout effort déployé en direction de la protection des droits inaliénables des travailleurs du secteur de la culture permettra de stimuler le progrès économique de la région. Il a fait remarquer que les industries culturelles florissantes avec les nombreux emplois qu'elles créent dans leur sillage et les recettes en devise, les taxes et les autres recettes qu'elles procurent à la région, permettront aux gouvernements de mieux prendre en charge et d'améliorer la qualité de vie de leurs populations. Il a assuré aux participants que leurs recommandations seront soumises, pour approbation, aux autorités compétentes.

18. Il a ensuite déclarée close les travaux de cette réunion et souhaité aux participants un bon retour dans leurs foyers respectifs.

Fait à Ouagadougou le 6 Mai 2010

Mr. OUATTARA BALAMINE

Le Président

Pour la réunion

MOTION DE REMERCIEMENT

Les participants de la première réunion de l'Observatoire Régional du droit d'auteur, tenue du 4 au 6 mai 2010, à Ouagadougou, expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Blaise Compaoré, Président, Commandant en Chef des Forces Armées du Burkina Faso, au Gouvernement et au peuple du Faso pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour les excellents moyens mis à leur disposition pour assurer le bon déroulement de leurs travaux.

Fait à Ouagadougou, le 06 Mai 2010

La Réunion

FELICITATIONS AU BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR

Les participants à la première réunion de l'Observatoire Régional du droit d'auteur, tenue du 4 au 6 mai 2010, à Ouagadougou, expriment leur profonde gratitude à Monsieur OUATTARA Balamine, Directeur Général du Bureau Burkinabé du Droit D'auteur, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés ainsi que pour les facilités mises à leur disposition afin d'assurer le succès de leur réunion.

Fait à Ouagadougou, le 06 Mai 2010

La Réunion

MOTION SPECIALE DE REMERCIEMENT A LA CEDEAO

Les participants à la première réunion de l'Observatoire Régional du Droit d'Auteur, tenue du 4 au 6 mai 2010, à Ouagadougou, expriment leur profonde reconnaissance à l'endroit de la Commission de la CEDEAO, pour les efforts inestimables déployés pour assurer l'organisation de la présente réunion.

Fait à Ouagadougou, le 06 Mai 2010

La Réunion

MOTION DE COMPASSION

Les participants à la première réunion de l'Observatoire Régional du Droit d'Auteur, du 4 au 6 mai 2010, à Ouagadougou, ont tenu à observer une minute de silence avant le démarrage des travaux du 6 Mai et à clôturer avec cette motion de compassion à l'annonce du rappel à Dieu de Son Excellence Umaru Musa Yar'adua, Président en exercice de la CEDEAO, Président de la République Fédérale du Nigéria.

Fait à Ouagadougou, le 06 Mai 2010

La Réunion

Annexe n° 1

Volets	Activités à mener
Environnement Juridique	1. aider les pays n'ayant pas de législation en matière de droit de la propriété littéraire et artistique, à se doter d'une législation moderne ; 2. moderniser les législations existantes et harmoniser certains aspects de ces législations, notamment, les saisies contrefaçon, les procédures et sanctions, etc. 3. ériger la contrefaçon en délit douanier
Gestion collective	1. aider les pays qui ne disposent pas de bureau de droit d'auteur, à se doter d'une structure efficace ; 2. former et sensibiliser les différents acteurs (police, gendarmerie, justice et douane) sur la propriété littéraire et artistique ; 3. inciter les bureaux à conclure des accords de représentation réciproque ; 4. assurer une prise en compte réelle de toutes les catégories d'art.
Lutte contre la piraterie	1. institution d'un hologramme communautaire 2. mise en place des circuits de distribution agrées afin de rendre disponible les produits licites non piratés 3. création dans tous les Etats, de structures de lutte contre la piraterie c'est-à-dire des brigades 4. mise en place d'un système de contrôle de l'exploitation numérique des œuvres.
Développement des industries culturelles	1. réaliser une étude d'impact de la propriété littéraire et artistique sur l'économie des Etats membres de la CEDEAO 2. organiser une rencontre ou un forum avec les hommes d'affaires sur les industries créatives 3. sensibiliser les décideurs quant à la mise en place d'une politique incitative de développement des industries créatives.
Promotion culturelle	Institutionnalisation de la Journée du 28 mai de chaque année comme Journée CEDEAO pour le droit d'auteur et les droits voisins.

Annexe 2

Axes principaux	Activités	Actions	2010	2011	2012	2013	2014	Chargé de dossier
Environnement juridique	Harmoniser certains aspects des législations	Dépôt d'un projet de texte d'harmonisation à la CEDEAO		———				M. Ouattara Balamine **Directeur Général du BBDA**
	Doter les pays qui ne possèdent pas une législation sur le droit d'auteur, d'une législation moderne	Soumettre à la CEDEAO, un projet type de loi			———			Mme SIBY n'Deye Abibatou Youm, **Directrice Générale BSDA** **Présidente du Réseau des Bureaux du Droit d'Auteur**
Gestion collective	Doter les pays qui n'en disposent pas, de bureau de droit d'auteur	Dossier sur séminaire de sensibilisation des décideurs		———				M. GANDA Tahirou **Directeur Général BNDA**
	Formation et sensibilisation	Dossier sur la formation et la sensibilisation		———	———	———	———	CODO Thierry **Directeur Général BUBEDRA**
	Conclusion par les Etats, de conventions de représentation réciproque	Projet d'Acte CEDEAO sur la nécessité de signature des C.R.R entre bureaux			———			M. GANDA Tahirou **Directeur Général BNDA**
	Mise en œuvre de la pluridisciplinarité	Dossier pour l'assistance technique des Bureaux		———	———	———	———	M. LAHOUD **(CIPEPS)** ET BAZIE BALI
Développement des industries culturelles	Réalisation d'une étude d'impact de la propriété littéraire et artistique sur l'économie des Etats membres de la CEDEAO	Recommander le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude		———				M. Ouattara Balamine **Directeur Général du BBDA**
	Organisation du forum d'affaires	Dossier proposant le forum et son organisation			———			M. Ouattara Balamine **Directeur Général du BBDA**

	Sensibilisation des décideurs	Dossier proposant l'organisation d'actions de sensibilisation			———			M. Ouattara Balamine **Directeur Général du BBDA**

Lutte contre la piraterie	Création d'un hologramme communautaire	Dossier relatif à la réalisation et mise en œuvre d'un hologramme communautaire	——— (juillet)					M. FANE Abdoulaye **Directeur Général BUMDA**
	Création de circuits de distribution agréés des supports licites d'œuvres de l'esprit	Dossier relatif à la nécessité pour chaque Etat de disposer d'un circuit de distribution		———				NIGERIA **Nigerian Copyright Commission**
	Mise en place de structures de lutte contre la piraterie dans tous les Etats membres	Dossier relatif à la nécessité de créer dans chaque Etat, une structure de lutte contre la piraterie		———				Thierry CODO **Directeur Général BUBEDRA**
	Mise en place d'un système de contrôle de l'exploitation numérique des œuvres	Dossier relatif à la mise en place dans chaque Etat d'un mécanisme de contrôle de l'exploitation numérique des œuvres		———				NIGERIA **Nigerian Copyright Commission**
Promotion culturelle	Journée CEDEAO pour le droit d'auteur et les droits voisins	Dossier pour proposer l'activité, l'institutionnaliser et proposer le contenu de l'année 2011		———————————				LAHOUD **CIPEPS**

COMUNIDADE DOS ESTADOS DA AFRICA DO OESTE

ECONOMIC COMMUNITY OF WEST AFRICAN STATES

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

1ÈRE REUNION DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DU DROIT D'AUTEUR

1ST MEETING OF THE REGIONAL COPYRIGHT OBSERVATORY

Ouagadougou – Burkina Faso, 4 - 6 Mai 2010

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS/COUNTRY	NOMS/NAMES	FONCTIONS/STATUS	ADRESSE/ADDRESS
ETATS MEMBRES DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DU DROIT D'AUTEUR			
BENIN	Mr. Thierry Arsène Codo	Directeur du Bureau Béninois des Droits D'Auteur et Droits Voisins (BU.BE.DR.A)	Bureau Béninois des Droits D'Auteur et Droits Voisins Tel / Fax: +229 21 30 60 33 Email: bubedra@intenet.bj / thierryarsenecodo@yahoo.fr
BURKINA FASO	Mr. Ouattara Balamine	Directeur Général Bureau Burkinabé des Droits d'Auteur (BBDA)	Bureau Burkinabé des Droits d'Auteur Ouagadougou – Burkina Faso Fax. +226 50 30 06 82 - Tel : +226 50 30 06 80 E-mail : bbda@fasonet.bf
MALI	Mr. Fane Abdoulaye	Directeur Général du Bureau Malien des Droits d'Auteur (BUMDA)	Bureau Malien des Droits d'Auteur - Bamako - République du Mali, Tel : +223 20 20 9870 / 66 75 33 14 E-mail : bumda@cefib.com
NIGER	Mr. Ganda Tahirou	Directeur général du Bureau Nigérien des Droits d'Auteur (BNDA)	Bureau Nigérien des Droits d'Auteur Tel: + 227 20 74 31 23 / 96 57 38 08 Email: bnda.niger@yahoo.fr
NIGERIA	Mr. Michael Apkan Okon	Assistant Director Regulatory, Nigerian Copyright Commission, Abuja	Federal Secretariat Complex Phase 1 Annex II PMB 406, Garki - Abuja, Nigeria Tel: +234 802 335 12 16 E-mail. myke_oakpan@yahoo.com
SENEGAL	Mme Siby N'Deye Abibatou Youm	Directrice Générale du Bureau Sénégalais du Droit d'Auteur (BSDA)	Bureau Sénégalais du Droit d'Auteur (B.S.D.A) 7, Rue Saint Michel x Galandou Diouf, B.P. 126 tél : 0022177 637 20 47 - +22133889 01 86 Fax : 33822 24 59 E-mail : bsda2000@orange.sn
SOCIETE CIVILE, MEMBRE DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DU DROIT D'AUTEUR			
CIPEPS	Mr. Robert Lahoud	Président de la CIPEPS	CIPEPS, 82 Avenue Lamine Gueye, BP 22436 Dakar Tél. + 221 77 639 70 66 E-mail : lahoudspeaker@yahoo.fr
AJMBF	Mr. Bazié Bali Bertrand	Président fondateur de l'Association des Jeunes Musiciens du Burkina Faso	Association des Jeunes Musiciens du Burkina Faso Tél. + 226 70 24 57 80 / 78 63, E-mail. bazbill@hotmail.com
COMMISSION DE LA CEDEAO			
ECOWAS COMMISSION	Prof. Abdoulaye Maga	Director Department of Education, Culture, Science and Technology	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B. 401 Asokoro District, Abuja –Tel: +234 706 418 52 57 E-mail:abdoulaym@gmail.com/ amaga@ecowas.int

PAYS/COUNTRY	NOMS/NAMES	FONCTIONS/STATUS	ADRESSE/ADDRESS
	Mr. Mamadou Gueye	PPO Culture	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, Abuja, Tel : 234 705 867 96 23 Email : mgueye@ecowas.int / geymmd@yahoo.fr
	Mrs. Ruby David	Culture Specialist	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B. 401, Asokoro District, Abuja, Tel. + 234 0803 306 32 67 / + 234 802 082 56 96 E-mail : ebitam@yahoo.com / rdavid@ecowas.int
	Ms. Viviane Bombo	Bilingual Secretary	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B.401, Asokoro District, Abuja, Tel: +234 0706 423 10 90 E-mail : viebbo@yahoo.fr / vbomboahou@ecowas.int
	Mr. Ibrahim SOFO	ICT Assistant	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B. 401, Asokoro District, Abuja, Community Computer Centre Tel: + 234 (0) 704 172 36 63, E-mail : sibrahim@ecowas.int
		INTERPRETES ET TRADUCTEURS	
	M. Pierre Claver Ilboudo	Interprète	Tél. +226 78 58 37 22 E-mail. ilboudopc@gmail.com
	M. André Nikiema	Interprète	01 BP 922 Ouagadougou 01 Tél. +226 78 8 0 90 53 E-mail : andren@fasonet.bf / andrenikiema51@yahoo.fr
	M. Bahisimine Youl	interprète	Tél. +226 70 23 13 62 E-mail. barboza90@hotmail.com
	M. David Dela Heymann	Interprète	Tél. +233 E-mail. d.delaheymann@yahoo.com
	Mlle Olufunke Smith	Translator	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B.401, Asokoro District, Abuja Tél. +234 803 965 78 96 E-mail. Funkesmith2000@yahoo.com
	M. Franck Bassolé	Translator	Tél. +226 78 65 11 73 E-mail. franckaymar@yahoo.fr

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies ACALAN Collection

2010

Rapport final. 1ère réunion de l'observatoire régional du droit d'auteur Ouagadougou, Burkina Faso, 4-6 MAI 2010

CEDEAO

CEDEAO

http://archives.au.int/handle/123456789/1484

Downloaded from African Union Common Repository